

DOSSIER TECHNIQUE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Installations réalisées exclusivement avec micro-onduleurs,
Avec/Sans un ensemble de stockage à micro-onduleur chargeur couplé en AC
(1 dossier technique par générateur différent).

INSTALLATEUR:					
Nom de l'installateur :					
Entreprise:					
INSTALLATION - SI	TE:				
Nom du client :	client : E-mail :				
Adresse du site :					
Code postal / Commune	: Téléphone :				
	Raccordée au réseau public de distribution par l'installation de consommation (autoconsommation)				
Cocher 1 seule case*	Raccordée au réseau public de distribution par un point de livraison dédié à l'installation de production -> *Section des conducteurs : mm²				
(A1) Installation de production :	Non raccordée au réseau public de distribution (installation autonome)				
	Position du champ PV* → ☐ Installé en toiture ☐ Installé au sol				
	Présence d'un stockage par batterie* : ☐ Non ☐ Oui → Exclusivement si oui, renseigner la partie 4 (en page 2)				
	Fonctionnement possible de l'installation en mode autonome pour réalimentation de circuits secourus* :				
	□ Non □ Oui → Exclusivement si oui : renseigner la partie 5 (en page 2)				
	Autres sources d'alimentation AC*: ☐ Non ☐ Oui → Si oui, renseigner (8) et préciser la source :				
(A2) Modification de l'installation photovoltaïque existante : Installation modifiée et/ou ajout de batterie* : □ Non □ Oui → sioui, renseigner la partie 1 (A3) Date de référence : * □ Dépôt de demande de permis de construire □ Déclaration préalable de construction □ Signature de marché □ Accusé de réception de commande					
Partie 1 : INSTALLATION AVEC MODIFICATION DE PUISSANCE OU RÉNOVÉE :					
 A. Installation existante: Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année):					
Puissance de production PV (sans la partie existante) : kVA Misro and vlour(s) :					
 Micro-onduleur(s): ○ Ajouté(s)*: □ Non □ Oui → Si oui, nombre: 					
 ○ Remplacé(s)*: □ Non □ Oui → Si oui, nombre: 					
 Conservé(s)*: ☐ Non Qui → Si oui, nombre : 					
	Sous-ensemble micro-onduleur(s) + batterie* :				
☐ Ajouté(s) – Nombre : ☐ Conservé(s) – Nombre : ☐ Remplacé(s) – Nombre :					
PARTIE 2 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRATEUR PV :					
(1) Modules PV: Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730					
Générateur (VOIR AIDE AU REMPUSSAGE): I _{Scmax-générateur PV} (a):					
(2) Câble DC - PV : Section =					
(3) Micro-onduleur PV - Nombre de micro-onduleurs identiques *:					
Marque et modèle :					
Le soussigné confirme que le micro-onduleur est conforme à la série de normes NF EN 62109 Sys. Découplage*: Intégré au micro-onduleur: Joindre Le Certificat De CONFORMITE A LA NORME EN 50549 TRADUIT EN LANGUE FRANÇAISE (VOIR ALDE AU REMPLISSAGE) — externe					



DOSSIER TECHNIQUE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Installations réalisées exclusivement avec micro-onduleurs,
Avec/Sans un ensemble de stockage à micro-onduleur chargeur couplé en AC
(1 dossier technique par générateur différent).

PARTIE 3 : RACCORDEMENT COTE AC :				
(4a) Branchement*: ☐ Puissance limitée ☐ Puissance surveillée → fournir un dossier technique SC 143				
(4b) Raccordement au réseau par l'installation de consommation (installations en autoconsommation – voir A1):				
le soussigné s'engage à avoir respecté les exigences du § 551.7 de la NF C 15-100-1				
Raccordement de l'installation de production à un tableau* : 🔲 Principal 🗂 Divisionnaire				
Mise en œuvre réalisée selon l'un des cas suivants*:				
□ Cas 1 : Interposition d'un dispositif de protection amont de l'installation de consommation existante mis en œuvre EN DEHORS du tableau de consommation (In protection ≤ Ir AGCP).				
□ Cas 2 : Interposition d'un dispositif de protection amont de l'installation de consommation existante mis en œuvre DANS le tableau de consommation (In $_{protection} \le Ir_{AGCP}$).				
🗖 Cas 3 : Sans interposition d'un dispositif de protection complémentaire en amont de l'ensemble des circuits de consommation :				
⇒ le soussigné confirme que le tableau existant, ses liaisons, ses borniers internes, et les appareillages qu'il contient supportent les effets thermiques liés à une éventuelle surintensité conséquente à l'ajout du générateur ou l'éventuelle augmentation de courant liée à la présence du générateur, conformément au § 551.7 de la NF C 15-100-1 (à minima I _r + I _{générateur})				
Cas 4: Autres cas de raccordement:				
> fournir un schéma électrique détaillant le raccordement et renseigner obligatoirement la partie 2 du DT SC 144 E.				
PARTIE 4 : PRÉSENCE D'UN ENSEMBLE DE STOCKAGE PAR MICRO-ONDULEUR - CHARGEUR BATTERIE :				
(5a) Micro-onduleur - chargeur de batterie* : Micro-onduleur monophasé Micro-onduleur triphasé				
Référence de l'ensemble micro-onduleur - chargeur + batterie :				
Le soussigné confirme que le micro-onduleur – chargeur de batterie est conforme à la série de normes NF EN 62109				
Sys. Découplage*: 🗖 intégré à l'onduleur : Joindre Le Certificat de Conformité à la Norme EN 50549 traduit EN LANGUE FRANÇAISE (VOIR AIDE AU REMPUSSAGE)				
(5b) Protection contre les contacts indirects de la partie DC batterie (distribution DC) *:				
☐ Si micro-onduleur(s) / chargeur(s) de batterie AVEC disposition d'isolation (ou séparation) galvanique entre les parties AC et DC, y compris pour Udc-batterie en TBT (≤ 120V) :				
⇒ Mise en œuvre d'un Schéma IT : Le soussigné s'engage à avoir respecté la mise en œuvre du schéma des liaisons à la terre conformément à				
la partie 4-41 de la NF C 15-100-1 avec soit*:				
Disposition de contrôle de l'isolement en DC intégrée à l'onduleur				
Contrôleur Permanent d'Isolement (CPI) externe à l'onduleur : le soussigné confirme la conformité du CPI à la norme NF EN 61557-8				
☐ Si micro-onduleur(s) / chargeur(s) de batterie SANS disposition d'isolation (ou séparation) galvanique entre les parties AC et DC :				
L> Mise en œuvre d'un Schéma TT réalisé par la mise à la terre du neutre côté AC : Le soussigné s'engage à avoir respecté la mise en œuvre du				
schéma des liaisons à la terre conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100-1 et au § 7.3.2.3 de la norme XP C 15-712-3				
(6a) Tension DC batterie: U _{dc} : Vdc				
(6b) Batterie de la famille Lithium*:				
Le soussigné confirme que les batteries sont conformes à la norme de sécurité du produit (ex. : NF EN 62619) et leur mise en œuvre				
conforme à la partie 5-57 de la NF C 15-100-1 et au § 14.6.2 de la XP C 15-712-3 Nombre de sous ensembles (sous ensembles (so				
Nombre de sous- ensembles (sous 1 MEME ENVELOPPE):				
Hors local batterie: Le soussigné confirme le respect des dispositions du § 14.6.2.3 de la XP C 15-712-3 Hors local batterie: Le soussigné confirme le respect des dispositions du § 14.6.2.4 de la XP C 15-712-3				
Si hors local batterie*: Capacité totale de stockage d'énergie des batteries: □ ≤ 15kWh □ > 15kWh				
(6c) Autre type de batterie : Le soussigné confirme que les batteries sont conformes à la norme de sécurité du produit et leur mise en œuvre conforme à la partie 5-57 de la NF C 15-100-1				
PARTIE 5 : RÉALIMENTATION EN MODE AUTONOME :				
(7a) Installations avec réalimentation de circuits en mode autonome :				
> Le soussigné s'engage à s'être assuré du fonctionnement de la protection de découplage dans toutes les configurations du système.				

Dossier à renvoyer : Page 2 sur 3 SC 144C2-2 (Juillet 2025)



DOSSIER TECHNIQUE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Installations réalisées exclusivement avec micro-onduleurs,
Avec/Sans un ensemble de stockage à micro-onduleur chargeur couplé en AC
(1 dossier technique par générateur différent).

(7b) Schéma des Liaisons à la Terre en mode autonome (en cas de réalimentation de circuits) :				
Schéma des Liaisons à la Terre mis en œuvre pour le mode « autono	me » :			
☐ TN-S	TT (possible uniquement pour une	installation non raccordée au réseau)		
Gestion de la mise à la terre en fonction des sources (par mise en α	euvre d'un conjoncteur de neutre)	:		
Le soussigné s'engage au respect d'un schéma des liaisons à la te conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100-1	erre compatible avec l'installation dans	toutes les configurations prévues		
PARTIE 6 : AUTRES SOURCES D'ALIMENTATION AC QUE LE GENERATEUR PV ET LA BATTERIE :				
(8) Si présence d'une autre source d'alimentation AC (ex : groupe électrogène) - Interrupteur-Sectionneur :				
U _n : Vac	I _n :A			
*: Cocher obligatoirement une case Nom de l'installateur :				
Téléphone de l'interlocuteur technique :	Signature	Cachet de l'installateur (Ou de son représentant)		
L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée. Nota: le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL				

Ce dossier technique et le schéma de principe du système photovoltaïque, accompagnent l'attestation de conformité CERFA n°15523*1 ou n°155

Dossier à renvoyer : Page 3 sur 3 SC 144C2-2 (Juillet 2025)